



Assemblée générale

Distr. générale
19 mai 2021
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Point 38 de l'ordre du jour
Question de Palestine

Lettre datée du 17 mai 2021, adressée au Secrétaire général par les représentants du Brunéi Darussalam, de l'Indonésie et de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration conjointe des dirigeants de l'Indonésie, de la Malaisie et du Brunéi Darussalam concernant l'intensification de la violence israélienne dans le Territoire palestinien occupé, publiée le 16 mai 2021 (voir annexe).

Dans la déclaration, les dirigeants expriment plusieurs souhaits, notamment que les deux parties acceptent une présence internationale temporaire dans la ville d'Al-Qods, permettant de contrôler la cessation des hostilités, et que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale tentent d'apporter une réponse à l'évolution alarmante de la situation.

À cet égard, dans l'esprit de la déclaration commune adoptée par les dirigeants de nos trois pays, nous appuyons fermement la tenue d'une séance plénière de l'Assemblée générale le jeudi 20 mai 2021, tel qu'annoncé par son Président.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 38 de l'ordre du jour.

La Représentante permanente du Brunéi Darussalam
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Noor Qamar **Sulaiman**

Le Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim de la Mission
permanente de la République d'Indonésie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Mohammad K. **Koba**

Le Représentant permanent de la Malaisie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Dato' Syed Mohamad Hasrin **Aidid**



Annexe à la lettre datée du 17 mai 2021 adressée au Secrétaire général par les représentants du Brunéi Darussalam, de l'Indonésie et de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration conjointe des dirigeants de l'Indonésie, de la Malaisie et du Brunéi Darussalam concernant l'intensification de la violence israélienne dans le Territoire palestinien occupé

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les violations et agressions flagrantes et répétées commises par les Israéliens contre des civils dans tout le Territoire palestinien occupé, en particulier à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza, lesquelles ont fait de nombreux morts et blessés et causé de nombreuses souffrances, y compris parmi les femmes et les enfants. Nous sommes également profondément préoccupés par l'expansion illégale des colonies ainsi que les démolitions et saisies de structures appartenant à des Palestiniens dans toute la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est.

Nous condamnons également rigoureusement les violations flagrantes du droit international, y compris le droit humanitaire et le droit des droits humains, qu'Israël, Puissance occupante, commet en appliquant des méthodes inhumaines et coloniales et des politiques d'apartheid à l'égard des Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, et demandons donc que des mesures collectives et responsables soient prises de toute urgence pour faire en sorte que les responsables de ces violations répondent de leurs actes.

Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à cesser les attaques contre les civils, à prendre des mesures pour désamorcer la situation, à faire respecter le droit international et à maintenir l'ordre public.

Nous demandons aux deux parties d'accepter une présence internationale temporaire dans la ville d'Al-Qods, qui permettrait de contrôler la cessation des hostilités dans le Territoire palestinien occupé.

Nous demandons également au Conseil de sécurité de l'ONU d'agir de toute urgence et de prendre toutes les mesures possibles pour garantir la sécurité et la protection des civils palestiniens sur tout le Territoire palestinien occupé, sans perdre de vue qu'il incombe particulièrement à la communauté internationale, et notamment au Conseil de sécurité, d'appeler à la cessation de toute violence, et d'honorer son obligation de maintenir la paix internationale.

Nous prions l'Assemblée générale des Nations Unies de convoquer une session d'urgence pour tenter d'apporter une réponse à l'évolution alarmante de la situation et proposer une résolution d'union pour le maintien de la paix afin de mettre un terme aux atrocités commises contre le peuple palestinien.

Nous exhortons la communauté internationale à demeurer résolument déterminée à préserver la « solution des deux États » en vue de la création d'un État de Palestine indépendant sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple palestinien ainsi que notre engagement en faveur de sa cause, y compris ses droits à l'autodétermination et à la création d'un État de Palestine indépendant et souverain.

Nous sommes prêts à appuyer les efforts déployés au niveau international pour instaurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient sur la base des

résolutions pertinentes des organes de l'ONU et du droit international, y compris le droit humanitaire.

Le Président de la République d'Indonésie
Président H. Joko Widodo

Le Premier Ministre de la Malaisie
Tan Sri Muhyiddin Yassin

Le Sultan et Yang Di-Pertuan du Brunéi Darussalam
S. M. le Sultan Haji Hassanah Bolkih Mu'izzaddin
Waddaulah Ibn Al-Marhum Sultan Haji Omar' Ali
Saifuddin Sa'adul Khairi Waddien

16 mai 2021
